

Se loger	
Objectifs	Propositions
Rendre obligatoire la rénovation énergétique d'ici à 2040	• Contraindre les propriétaires occupants et bailleurs à rénover de manière globale d'ici à 2040 • Obliger le changement des chaudières au fioul et à charbon d'ici à 2030 dans le neuf et le rénové • Système progressif d'aides avec prêts et subventions pour les plus démunis • Former les professionnels du bâtiment pour répondre à la demande de rénovation globale et assurer une transition de tous les corps de métiers du BTP vers des pratiques écoresponsables
Limiter de manière significative la consommation d'énergie	• Contraindre les espaces publics et les bâtiments tertiaires à réduire leur consommation d'énergie • Inciter les particuliers à réduire leur consommation d'énergie • Inciter à limiter le recours au chauffage et à la climatisation dans les logements, les espaces ouverts au public et les bâtiments tertiaires
Lutter contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain	• Interdire toute artificialisation des terres tant que des réhabilitations ou friches commerciales sont possibles dans l'enveloppe urbaine existante • Prendre des mesures coercitives pour stopper les aménagements de zones commerciales périurbaines • Protéger les espaces naturels, les espaces agricoles périurbains et les forêts périurbaines. S'assurer d'une gestion durable des forêts • Faciliter les réquisitions de logements et bureaux vacants • Évaluer le potentiel de réversibilité des bâtiments avant toute démolition • Permettre la construction d'immeubles collectifs dans les zones pavillonnaires • Financer les rénovations des logements dans les petites communes • Rendre les centres plus attractifs par la revitalisation des commerces et le maintien des écoles en milieu rural